

Fabrice BERGEAL

Directeur du Développement Territorial en Limousin

EDF Commerce Grand Centre

Colloque EUROPA 2021 sur « Les politiques des collectivités territoriales en Europe pour le développement économique de leurs territoires ».

Table ronde 2 : Le développement économique territorial fondé sur l'attractivité, la compétitivité et l'innovation, ou comment concilier la solidarité, l'équité territoriale, et la concurrence des territoires.

Le développement du territoire par la Neutralité Carbone

Plus personne (ou quasiment) ne conteste la corrélation entre émission de gaz à effet de serre dont majoritairement le CO₂, et réchauffement climatique et les impacts désastreux qui commencent à être vécus ici ou là dans le monde.

Aussi la neutralité carbone est désormais incontournable à horizon 2050 pour limiter ce réchauffement, tout simplement déjà pour notre bien vivre sur notre territoire, et plus globalement sur notre planète. C'est donc avant tout une nécessité vitale.

Mais elle est également synonyme de développement.

Tout d'abord par la production amont l'énergie et d'électricité décarbonée.

Nous avons la chance sur notre territoire d'être très producteur d'énergie verte, historiquement grâce à l'hydro-électricité et les barrages pour lequel EDF est un opérateur reconnu, et plus récemment grâce aux énergies renouvelables solaires surtout, éolien de manière plus anecdotique, qui se sont bien développées depuis qq années et qui elles aussi sont génératrices de valeurs pour les acteurs du territoires (emplois, revenus, fiscalité). Bientôt l'hydrogène vert.

Mais également sur les usages et consommations finales. Un exemple que je développerai : La mobilité électrique dont les investissements en termes d'infrastructure de recharge vont être vecteurs de fort développement pour les territoires.